

39

JURA

C|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Dossier de presse Exposition Habiter sans s'étaler

151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr

www.caue39.fr

Préambule, le CAUE du Jura

Les CAUE sont des associations départementales dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture. Le Conseil Général du Jura a acté la création du CAUE du Jura en 1978.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - CAUE - œuvre pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et le développement de l'esprit de participation du public à travers des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation des habitants.

Il assure sur l'ensemble du département, une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers.

Par son offre à la fois technique, pédagogique et culturelle, le CAUE :

- . Privilégie les approches globales et transversales, seules à même de saisir la complexité d'un territoire.
- . Défend la notion de projet global, intégré, soucieux de l'équilibre des territoires et de la cohérence de l'aménagement, et qui s'inscrit dans la durée.
- . Milite pour une architecture et un urbanisme contemporains de qualité, respectueux de la mémoire des lieux et à l'échelle de l'homme.
- . S'engage pour promouvoir et appuyer les démarches et pratiques environnementales.

Habiter sans s'étaler

Exposition* itinérante proposée par le CAUE du Jura

Du 18 novembre au 22 décembre 2022 - Entrée libre

- **DOLE du 18/11 au 30/11 - Hall Mairie**
- **ST-CLAUDE du 01/12 au 08/12 - Médiathèque**
- **LONS-LE-SAUNIER du 09/12 au 21/12 - Médiathèque**

L'exposition

L'actualité interroge sur le poids des déplacements dans le budget des ménages, mais aussi sur les effets de l'étalement urbain. L'exposition « Habiter sans s'étaler », élaborée par le CAUE de l'Hérault, nous éclaire sur la nécessité de politiques urbaines volontaristes et d'un débat avec les habitants.

Du territoire à la maison, en passant par le quartier et la parcelle, cette exposition se saisit des enjeux auxquels nous sommes tous confrontés pour nous interroger sur nos choix d'habiter et de construire ou réaménager quartiers, villages et villes.

Il est temps, aujourd'hui, à la lumière de l'analyse de l'urbanisation de ces dernières décennies et de ses dysfonctionnements, de se donner les moyens de raisonner le développement urbain dans ses composantes spatiale, sociale, culturelle, économique et environnementale.

À ce titre, cette exposition est un support de débat, une introduction à ces sujets complexes et incontournables pour répondre aux enjeux urbains de notre époque.

L'étalement urbain est le produit de près de cinq décennies d'un urbanisme de zonage qui a privilégié la réglementation au détriment du projet urbain. Ce mode de développement a banalisé nos paysages et stigmatisé les extensions de nos villes et villages en prenant la forme de zones pavillonnaires, zones commerciales, zones d'activités en milieu périurbain ou une urbanisation diffuse, en milieu rural.

Aujourd'hui, cet « héritage » pose question : le périurbain, mais aussi les périphéries de villages encore ruraux peuvent-ils évoluer qualitativement pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux de notre époque ainsi qu'aux aspirations des habitants ? Comment urbaniser aujourd'hui ?

Le CAUE du Jura, comme la plupart des CAUE, s'engage quotidiennement auprès des communes pour encourager la mise en œuvre de politiques volontaristes, soucieuses d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la qualité du cadre de vie dans toutes ses composantes. Celles-ci ne peuvent se faire sans en débattre avec les habitants.

Cette exposition, qui leur est destinée, est la synthèse de trois « carnets » de sensibilisation. Elle est organisée en 6 séquences qui proposent une introduction aux notions suivantes :

- Etalement urbain, constats, conséquences et enjeux
- Formes urbaines, vernaculaires, contemporaines et lotissements
- Du territoire au quartier, les échelles et projets qui s'y rattachent
- Composer avec l'espace public, l'eau et le végétal, les limites privées-publiques
- L'habitat, de la parcelle à la maison
- Evolution urbaines, quelques projets « à suivre », réalisés ou en cours de réalisation qui répondent aux enjeux urbains actuels, en guise de conclusion

** Exposition conçue et réalisée par le CAUE de l'Hérault, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault et la DRAC Languedoc-Roussillon*

Pour compléter l'exposition

Pour approfondir le sujet de l'étalement urbain et de l'urbanisme durable, le CAUE du Jura propose une bibliographie indicative, jointe à l'exposition, et une sélection de dossiers thématiques en ligne sur les enjeux liés à la qualité du cadre de vie et la préservation de la biodiversité.

Ces ressources documentaires sont consultables :

- à [la rubrique Exposition](#) du site www.caue39.fr
- en ligne sur le portail www.ressources-caue.fr



- au [centre de documentation](#) du CAUE du Jura

Etalement urbain en jeux

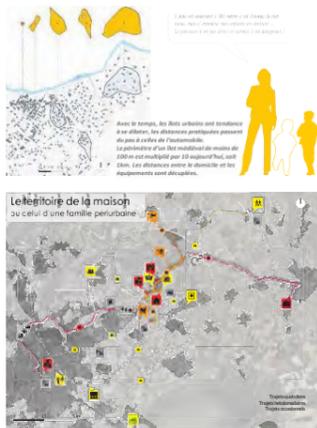
Des impératifs

• **Définir un projet urbain**
 • Multiplier le développement, préserver les espaces agricoles et naturels et construire de véritables quartiers vivants, adaptés, autour de vrais espaces publics...
 • Promouvoir un habitat

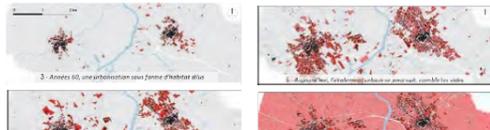
• **Construire plus de logements**
 • Favoriser l'accès à la propriété, développer le logement social, adapter l'offre de logements aux besoins croissants.
 • Tenir leur promesse aux bonnes échelles territoriales, en fonction des modes, les mieux organisés.
 • Adapter l'habitat existant aux exigences environnementales.

• **Diversifier l'offre de logements**
 • Pour répondre à la diversité des besoins et permettre des parcours résidentiels adaptés aux différentes situations.

• **Gérer les mobilités aux différentes échelles**
 • Développer les mobilités, les pistes cyclables et en privilégiant la sécurité, la sécurité et la qualité de ces différents espaces.
 • Optimiser les transports en commun
 • Encourager les dispositifs de co-



Archétype d'un développement urbain (suite)



Habiter sa maison



Principes bioclimatiques méditerranéens...

Au nord, les espaces de services et de travail accueillent une lumière diurne. Au sud, les espaces de vie ont la priorité. A l'est, les chambres bénéficient d'une ombre permanente. A l'ouest, la surchauffe d'été est garantie. L'ensoleillement est minimal, l'hiver, et des vents, souvent peuvent souffler toute l'année. L'ouvrage doit de mesurer les ouvertures et de les doter de protections efficaces.

... parfois à négocier

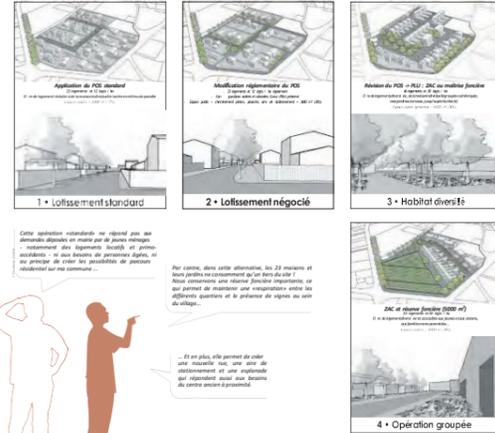
Cette organisation des espaces, conditionnée par la recherche du confort thermique optimal, peut être contrariée par des contraintes liées aux caractéristiques d'un site, à sa topographie, à la logique des axes, à l'opportunité d'une vue ou encore par des impératifs liés à la composition urbaine du secteur... Le confort doit alors être recherché en respectant les principes bioclimatiques, tout en gérant les contraintes. Protections solaires fixes ou mobiles, espaces intermédiaires tels que une serre méditerranéenne ou une serre protégée et structurée, équipements judicieusement implantés, contribuent au confort de l'habitat. Enfin, entrent en jeu la qualité de l'isolation, de la ventilation, le choix de matériaux sans... La toiture est la paroi la plus exposée aux variations thermiques. Son isolation, nécessaire en hiver, est indispensable en été !

La relation «dedans/dehors»



Formes urbaines lotissements

Variations sur un terrain de 1,2 ha



Densité, formes et qualité sur 1 ha



À middle: les urbanisations de lotissements ou d'aires servies de 3 à 15 logements à l'hectare. Modèle de lotissement pour la circulation automobile, pour répondre aux besoins de mobilité, notamment pour les personnes âgées, et de créer une variété de paysages urbains. Observer l'axe et l'habitat permettant d'occuper un espace public plus généreux et de créer une variété de paysages urbains, respectueux de leurs usages et de leurs besoins.

Composer avec l'espace public

Un nom pour chacun

L'espace public matérialise le cadre de nos déplacements et la place de la nature dans la cité. Il se nomme avenue, boulevard, rue, allée, chemin, sentier, verrière, passage, chicane... mais aussi cour, mail, esplanade, place, placette, place, ou encore parc, jardin, promenade, square... En résumé, ce sont les lieux de la vie collective qui forment un maillage hiérarchisé. Les noms signent qu'ils ont un statut, des qualités et des dimensions propres. Cela permet d'éviter les termes flous «espaces libres» ou «espaces verts» qui peuvent trop souvent à nommer des espaces résiduels !



Un rôle culturel et symbolique

Les espaces publics sont chargés d'une histoire, fédérateurs. Ils forgent l'identité d'une ville ou d'un village et constituent un patrimoine à part entière.



Pour tous

Ils se doivent d'être adaptés et accessibles à tous les publics, polyvalents ou spécialisés selon leurs fonctions. Fonctionnels et techniques, ils doivent être dotés des différents équipements et réseaux nécessaires...

Un «maillage» hiérarchisé

Composé de trames régulières et viciennes, le «maillage» constitue le lien entre quartiers, équipements et logements. Il s'est appuyé durant ces dernières décennies, avec la prolifération de voies en cul-de-sac.

Aujourd'hui, les collectivités cherchent à l'enrichir, en créant des raccourcis, en établissant des continuités dans les parcours, afin de favoriser la marche à pied et le vélo.

Ces orientations s'inscrivent tout autant à l'échelle de larges territoires qu'au sein d'un village ou d'un quartier. Les documents de planification du SCOT ou PLU, doivent les relayer.



Les inaugurations

En accompagnement de cette exposition, lors du vernissage de chaque lieu d'accueil, trois interventions vous seront proposées, en présence des élus concernés, mettant en valeur les démarches locales des collectivités en matière d'urbanisme.

Dole : Vendredi 18/11 à 11 h 00
 Hall de la Mairie

Saint Claude : Jeudi 01/12 à 17 h 15
 Médiathèque Haut-Jura Saint-Claude

Lons le Saunier : Mercredi 14/12 à 11 h 00
 Médiathèque des Cordeliers

Fiche technique

Cette exposition itinérante a été conçue et réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault. Elle est constituée de :

- 20 panneaux en toile de bâche plastifiée, d'un format vertical de 85 cm x 200 cm, sous la forme de totems enrouleurs autoportants avec leurs housses de transport
- Linéaire utile : 20 ml



Contact :
 Tel +33 (0) 3 84 24 30 36
 Mail : caue39@caue39.fr
 Site web : www.caue39.fr



Exemples de panneaux composant l'exposition